



# VOIR GRAND

Pour  
l'action communautaire  
autonome

Consultation sur le futur plan  
d'action gouvernemental  
en matière d'action  
communautaire

Comment et pourquoi  
y participer?



## À PROPOS DU RQ-ACA

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome. Il représente 57 regroupements et organismes nationaux et rejoint au-delà de 4 000 organismes d'ACA luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Ils interviennent dans différents secteurs : santé et services sociaux, développement social, action bénévole, communication, consommation, environnement, défense des droits, logement, loisir, solidarité internationale, formation, ainsi qu'auprès des femmes, des jeunes, des familles, des autochtones, des lesbiennes, gais, bisexuels-les et transgenres, des personnes handicapées, des personnes réfugiées et immigrantes, etc.

---

## MISE EN CONTEXTE

En février dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, annonçait le début des travaux entourant le futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC). Il annonçait, par la même occasion, le début d'une vaste consultation qui permettra aux organismes communautaires d'exprimer leurs besoins et de proposer des moyens permettant au gouvernement de mieux les soutenir et davantage les reconnaître.

Voir le guide de consultation du gouvernement : *"Vers une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien de l'action communautaire"*

Le RQ-ACA participera activement à cette consultation et offrira diverses formes de soutien afin de favoriser l'implication des organismes d'action communautaire autonome dans cette importante démarche gouvernementale.

## QU'EST-CE QUE LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL?

Un plan d'action est un document présentant l'ensemble des moyens et des actions à mener dans chacun des ministères pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement en matière d'action communautaire.

## LES OBJECTIFS DU FUTUR PLAN D'ACTION

- Offrir un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance aux organismes d'action communautaire
- Poursuivre la mise en œuvre de la Politique gouvernementale *"L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec"*.

## LE GOUVERNEMENT CONSULTE...

Afin de l'aider à identifier les enjeux prioritaires et les actions concrètes à mettre en œuvre pour mieux soutenir et davantage reconnaître les organismes, le gouvernement souhaite prendre le pouls de ceux-ci. Il s'agit d'une occasion pour les organismes de s'exprimer sur les enjeux et les problèmes vécus au quotidien ainsi que sur les solutions pour les résoudre.

## ...OSONS RÊVER GRAND!

**Le RQ-ACA vous invite à rêver à ce qu'il y a de mieux pour les organismes et à proposer des solutions ambitieuses, à la hauteur de nos aspirations collectives. Osons rêver grand pour l'avenir de notre grand mouvement d'action communautaire autonome!**

## UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

Ce plan d'action représente un momentum politique unique qui pourrait amener le mouvement communautaire à faire des gains encore plus importants que ceux obtenus au cours des trois dernières années et ce, tant sur le plan financier que pour la reconnaissance et le respect de l'autonomie des organismes. Notre participation en grand nombre et la cohésion de nos recommandations montreront l'ampleur, la force et la solidarité de notre grand mouvement!



## DES DÉFIS DE TAILLE À RELEVER!

Les organismes communautaires font face à des difficultés majeures depuis plusieurs années. Bien sûr, le sous-financement, l'autonomie et l'indexation sont les enjeux prioritaires que nous voulons résoudre avec ce plan d'action. Rappelons la pression sociale accrue sur les organismes communautaires causée par le désengagement de l'État dans les services publics et les programmes sociaux. Ajoutons à cela les enjeux liés à la sous-traitance, à l'intensification des exigences administratives, à la diversification des sources de financement, à l'application de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, à la nouvelle philanthropie, aux municipalités, etc. Bref, les défis à relever sont de taille et ce plan d'action représente la meilleure chance que nous avons depuis longtemps de proposer au gouvernement des solutions concrètes et structurantes pour y faire face!

## LES THÈMES DE LA CONSULTATION

La consultation gouvernementale est organisée autour de trois grands thèmes visant à mieux soutenir et reconnaître l'action communautaire. Pour chacun de ces thèmes, le gouvernement souhaite savoir quels sont les enjeux que nous jugeons prioritaires et quelles sont les solutions que nous recommandons pour y faire face.

### LA CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES

Par exemple, comment le gouvernement peut-il améliorer et consolider le financement des organismes, assurer leur pérennité et soutenir le développement et l'actualisation de leurs pratiques?

### LA COHÉRENCE DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

Par exemple, comment le gouvernement peut-il harmoniser ses pratiques, appliquer la Politique à tous les ministères et améliorer ses liens et ses relations avec les organismes?

### LA VALORISATION ET PROMOTION DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Par exemple, comment le gouvernement peut-il valoriser et promouvoir l'exercice de la citoyenneté, la mission de transformation sociale des organismes d'action communautaire autonome, la défense collective des droits, l'éducation populaire et les expertises du milieu?

## LES ÉTAPES DE LA CONSULTATION GOUVERNEMENTALE

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale mènera une consultation sur une période de 11 mois.

1. Consultation, sous forme d'appel de mémoire, de regroupements nationaux de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome. **La date limite pour déposer un mémoire est le 6 décembre.**
2. Consultation, sous forme d'appel de mémoire, de partenaires municipaux et philanthropiques.
3. Organisation de quelques groupes de discussion (focus groups) par une firme externe à l'hiver et au printemps 2020.
4. Rencontres particulières, sur invitation, avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

## COMMENT MON ORGANISME SERA-T-IL CONSULTÉ?

Ce sont les regroupements nationaux qui ont la responsabilité de consulter leurs membres en fonction de leur culture organisationnelle (conseil d'administration, assemblée générale, consultation courriel, etc.).

- Ceux-ci déposeront un mémoire au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Les regroupements membres prendront également part à la consultation du RQ-ACA.

Note : Un organisme de base, membre de plusieurs regroupements, pourrait être sollicité plusieurs fois.

## QUE SE PASSERA-T-IL APRÈS LA CONSULTATION?

Une fois la période de consultation terminée, les travaux entourant l'adoption d'un nouveau plan d'action s'échelonneront sur une période d'environ un an. Plusieurs étapes sont prévues :

1. Rédaction des mesures du plan d'action par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
2. Approbation par le ministère des finances
3. Approbation par le Conseil du Trésor
4. Adoption par le Conseil des ministres
5. Dévoilement du nouveau plan d'action par le ministre Jean Boulet pour le 20e anniversaire de la Politique en 2021.

Tout au long de ces étapes, le RQ-ACA et ses membres poursuivront leurs efforts auprès des autorités concernées afin que le gouvernement mette en place des mesures ambitieuses qui répondent véritablement aux besoins des organismes d'ACA.

## SOUTIEN ET OUTILS OFFERTS PAR LE RQ-ACA

Afin de favoriser la participation des organismes d'action communautaire autonome aux travaux entourant le futur plan d'action, le RQ-ACA offrira diverses formes de soutien et mènera sa propre consultation.

### **Soutien dans les instances**

Le RQ-ACA offre à ses membres et à ses alliés des rencontres d'environ une heure dans leurs instances (assemblée générale, conseil d'administration) afin d'y présenter les enjeux et les diverses étapes entourant le futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Invitez-nous!

### **Production d'un cahier de propositions**

Dès le début de septembre, le RQ-ACA diffusera un cahier de propositions sur la base de ses revendications historiques. Ce cahier contiendra également de nouvelles propositions tenant compte des problèmes liés à la conjoncture actuelle. Les organismes sont invités à se prononcer sur ces propositions et à les inclure dans leur mémoire. L'objectif est d'identifier des recommandations communes pour l'ensemble du mouvement de l'ACA.

### **Organisation de 2 rencontres avec ses membres :**

- **Le 17 septembre :** Journée d'étude afin de présenter le cahier de propositions et d'identifier les propositions communes. Cette journée servira également de laboratoire afin d'étudier plus profondément les nouvelles propositions.
- **Le 26 novembre :** Une assemblée générale extraordinaire sera organisée afin d'adopter les positions officielles du RQ-ACA.

### **Organisation de rencontres virtuelles**

Selon les besoins exprimés par ses membres, le RQ-ACA pourrait organiser des rencontres virtuelles visant à approfondir des enjeux spécifiques.

### **Dépôt du mémoire**

À partir des résultats de sa démarche de consultation, le RQ-ACA produira un mémoire et le déposera au MTESS. **La date limite est le 6 décembre.**

## UNIS ET SOLIDAIRE POUR L'ACA!

Soyons uni.es et solidaires afin d'obtenir un plan d'action à la hauteur de nos rêves et de nos aspirations! Toutefois, nous le savons tous et toutes, les gains ne tomberont pas du ciel! Ils seront le fruit de notre solidarité et de notre mobilisation. C'est pourquoi la poursuite de notre action collective est essentielle.

Concrètement, ça signifie :

1. Participer à la **consultation sur le plan d'action gouvernemental** cet automne via votre regroupement national et le RQ-ACA.
2. Participer à **"Voir grand, le rendez-vous de l'action communautaire autonome"**, grand évènement sur la transformation sociale organisé par le RQ-ACA du 21 au 23 mars 2020 à Drummondville. Cet évènement est offert tant aux organismes de base qu'aux regroupements!
3. Participer aux activités et actions organisées par **Engagez-vous pour le communautaire** ainsi que par les autres campagnes sectorielles. Le futur plan d'action se fait dans le contexte où le mouvement de l'ACA est mobilisé par les différentes campagnes de mobilisation. Cette consultation pourrait nous permettre de faire progresser les revendications de ces campagnes.



RÉSEAU QUÉBÉCOIS  
DE L'ACTION  
COMMUNAUTAIRE  
AUTONOME

---

### Coordonnées

469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 103  
Montréal (Québec) H3N 1R4  
514-845-6386  
info@rq-aca.org | www.rq-aca.org